

Initiatives parlementaires

Ce sont-là de nobles objectifs. Cette mission ne peut être accomplie que si tous les Canadiens se sentent bienvenus dans l'espace cybernétique. La haine et l'intolérance n'ont donc pas de place dans le nouveau langage utilisé sur l'autoroute électronique.

J'exhorte tous les députés de cette Chambre à exprimer publiquement leur opinion en la matière afin d'assurer pour tous un avenir meilleur. C'est à nous de décider si l'autoroute électronique véhiculera la haine ou l'harmonie.

[Français]

M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ): Monsieur le Président, la motion M-384 présentée par le député de Winnipeg-Nord attire notre attention sur une des préoccupations que la technologie moderne suscite dans la population.

Permettez que je fasse maintenant lecture de cette motion pour le bénéfice de tous ceux qui nous écoutent:

Que, de l'avis de cette Chambre, le gouvernement devrait prendre rapidement des mesures législatives pour mettre un frein à la propagande haineuse véhiculée par l'autoroute de l'information, tout en préservant l'utilisation légitime de la liberté de parole et d'expression.

• (1350)

Avant d'aller plus loin sur le fond de cette motion, j'aimerais prendre quelques instants pour expliquer simplement et succinctement à cette Chambre et au public, ce qu'est cette autoroute de l'information dont on parle de plus en plus dans les médias depuis quelque temps.

Je discuterai non seulement du problème soulevé par la motion M-384, mais de plusieurs problèmes connexes. Enfin, je vous livrerai les résultats de mes recherches à ce sujet et mes conclusions. Si j'épuisais les dix minutes qui me sont allouées, je demanderais à ce moment l'indulgence de la Chambre pour pouvoir conclure mes propos.

L'autoroute de l'information, tout le monde l'aura compris, est avant tout une expression imagée pour aider à comprendre une réalité. Parlons donc de cette réalité.

La réalité, c'est un ensemble de moyens de communication électronique. On parle de lignes téléphoniques, de câble pour la télévision, de fibres optiques, d'ondes émises par les antennes et les tours de radio, pour les fins de la télévision également, des téléphones cellulaires, ainsi que des ondes transmises par satellite.

Tous ces moyens techniques de communication sont utilisés couramment aujourd'hui. Ces moyens, dans leur ensemble, constituent des routes de circulation pour l'information sous diverses formes: la voix par le téléphone, l'image par la télévision, les documents par le télécopieur, le fax.

Ces routes sont très pratiques, mais ce sont des routes lentes. En effet, lorsqu'il s'agit de transmettre de grandes quantités d'informations très rapidement, les routes électroniques s'engorgent et il y a des embouteillages. C'est pourquoi les grandes compagnies de communication sont à installer des moyens tech-

niques plus puissants pour permettre la transmission massive d'informations.

Ainsi, une seule fibre optique permet un transport équivalent à des milliers de lignes téléphoniques. Il y a déjà deux satellites dans l'espace, au-dessus des États-Unis, qui émettent actuellement environ 200 canaux de télévision en même temps. Ces moyens nouveaux sont appelés des autoroutes parce qu'elles sont plus puissantes que les routes traditionnelles.

Laissez-moi vous parler quelques instants des principales compagnies canadiennes engagées dans la mise en place de ces autoroutes électroniques. Du côté des compagnies de téléphone, Bell et d'autres compagnies se sont regroupées sous le nom de Stentor; il y a aussi le groupe Unitel et le groupe Sprint. Les compagnies de câble sont également actives: Vidéotron et Rogers sont très impliqués. Du côté satellite, deux groupes sont intéressés: PowerDirectTv et ExpressVu veulent diffuser la télévision à partir de l'espace. Ce sont là les autoroutes de l'avenir.

Mais sur les routes lentes actuellement disponibles, il y a un réseau mondial qui permet déjà d'échanger de l'information facilement en utilisant le système téléphonique. Il s'agit du réseau Internet. Ce réseau permet la transmission de documents, d'images, de voix, de musique, de films, bref de toutes formes de communication.

Ce réseau possède les caractéristiques du système téléphonique: vous pouvez signaler le numéro de votre correspondant et lui écrire ou même lui parler; vous pouvez tenir une conférence entre plusieurs correspondants; vous pouvez déposer des messages dans un répondeur automatique, un genre de numéro 900, et le public peut en prendre connaissance en composant ce numéro 900. Les numéros sont appelés des adresses et les services d'accès à des messages sont connus sous les noms de Mosaic et Netscape.

Mais ce réseau a une caractéristique supplémentaire. Vous pouvez déposer des informations dans un babillard ou échanger avec un groupe de discussion: c'est un genre de numéro 900 où tout le monde peut enregistrer une information et lire celles enregistrées par les autres.

Nous sommes maintenant prêts à traiter du fond de la motion M-384. Le problème que souligne la motion M-384, c'est que certains usagers d'Internet déposent dans les groupes de discussions, sur un babillard, ou dans un autre document accessible par Netscape ou Mosaic, de la littérature haineuse.

• (1355)

Quoique la motion de mon collègue de Winnipeg-Nord n'en parle pas, il y a aussi d'autres problèmes: par exemple, la littérature, les photos et les films obscènes. Ces deux problèmes, la littérature haineuse et les objets obscènes, sont des problèmes peu répandus, voire assez rares, sur le réseau Internet.

Il y a d'autres problèmes dont il faudrait tenir compte parce qu'ils sont davantage répandus et d'une plus grande importance. Et pas seulement sur Internet mais ailleurs, comme à DirecTv, c'est-à-dire les satellites qui nous envoient du signal télévision en provenance de l'espace.